

TRANSNATIONAL GIVING EUROPE

LES DONNS PAR CARTE BANCAIRE (le moyen que nous privilégions car le plus simple pour vous)

1. Cliquez sur le lien ci-dessous qui vous donne directement accès à la page des dons à une association en Europe et hors de France ce qui est le cas d'EDUCO basée en Irlande.

<https://dons.fondationdefrance.org/tge/~mon-don? cv=1>

2. Choisissez le pays IRLANDE puis TGE- Educo Philantropic Fund,
3. Indiquer le montant de votre don,
4. Descendez dans cette même page afin de remplir vos coordonnées puis celles de votre carte bancaire,
5. Validez et c'est fini !

Vous recevrez ensuite par mail un accusé de réception de votre don sur lequel est précisé que votre e-reçu fiscal vous sera adressé prochainement par mail. Si vous le souhaitez, vous pourrez l'imprimer.

LES DONNS PAR CHEQUE

Il est vivement conseillé de joindre le formulaire (voir annexe ci-dessous) à votre chèque et de l'envoyer à :

Fondation de France
à l'attention de Noura KIHÉL
40 Avenue Hoche 75008 Paris
Tel : 01-44 21 87 60
Fax : 01 44 21 31 54
E-mail : tge@fdf.org

Web site: <http://www.fondationdefrance.org>

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de : "FDF/TGE/EDUCO Fund/Ireland"

LES DONNS PAR VIREMENT

Le bénéficiaire du virement est la [Fondation de France](#)

L'objet/libellé du virement doit impérativement être : "FDF/TGE/EDUCO Fund/Ireland"

Il est par ailleurs indispensable que le donateur contacte la Fondation de France (voir ci-dessus) afin de communiquer son adresse postale pour l'envoi de l'attestation fiscale.

Vous trouverez le RIB de la Fondation de France en annexe ci-dessous.

ELIGIBILITE AUX DEDUCTIONS FISCALES

Les dons transitant par le Transnational Giving Europe sont déductibles :

- pour les entreprises : 60 % du montant du don déductible de l'Impôt sur le Revenu ou sur les Sociétés pris dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires avec une possibilité de report sur cinq ans.
- pour les particuliers : 66 % du montant du don déductible de l'Impôt sur le Revenu dans la limite de 20 % des revenus imposables.

Une attestation fiscale à joindre à votre déclaration d'impôt sur le revenu (IS pour les entreprises) vous sera envoyée sous trois semaines.

ATTENTION

Les dons éligibles au TGE ne sont pas déductibles au titre de l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI)

Par ailleurs, seuls les dons supérieurs à 5 € font l'objet d'une attestation fiscale.

Le TGE ne traite pas les adhésions et cotisations.

FRAIS

Pour couvrir les frais administratifs du réseau, chaque don fait l'objet d'un prélèvement de :

- 5% sur la tranche de 0 à 100 000€
- 1% sur la tranche de 100 000 à 1 100 000€

Le montant maximum des frais prélevé est plafonné à 15000 euros

TRANSNATIONAL GIVING EUROPE

Formulaire de don par chèque

(à envoyer à la Fondation de France avec votre chèque)

- Montant du don : EUROS
- Coordonnées du bénéficiaire du don : EDUCO Fund (CHY 17147)
Nom de l'organisme : EDUCO Ireland
Adresse : Milltown Business Park
Code postal : Ville : Milltown, Co. Monaghan Pays : Irlande
- Adresse d'expédition du reçu fiscal (si différente de l'adresse figurant sur le chèque) :

Date et signature :

RIB FONDATION DE FRANCE **pour les dons par virement**

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
30056	00502	0502 000 3636	78

IBAN : FR76 3005 6005 0205 0200 0363 678

BIC : CCFRFRPP

Domiciliation

HSBC FRANCE PARIS CBC 502

Libellé du compte : FDF / TGE

Titulaire du compte

FONDATION DE France

40 avenue Hoche

75008 Paris